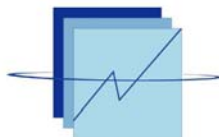


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

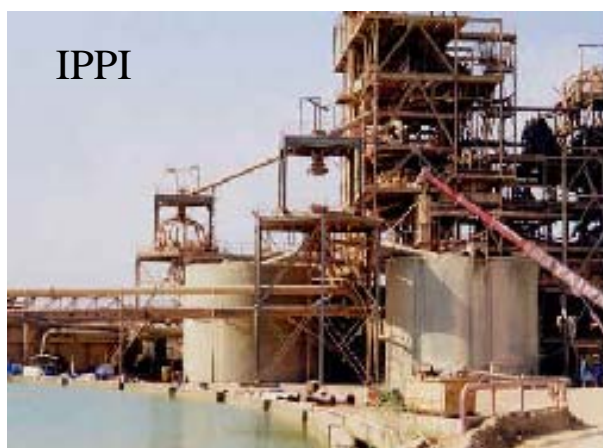


ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

octobre 2013

IPPI

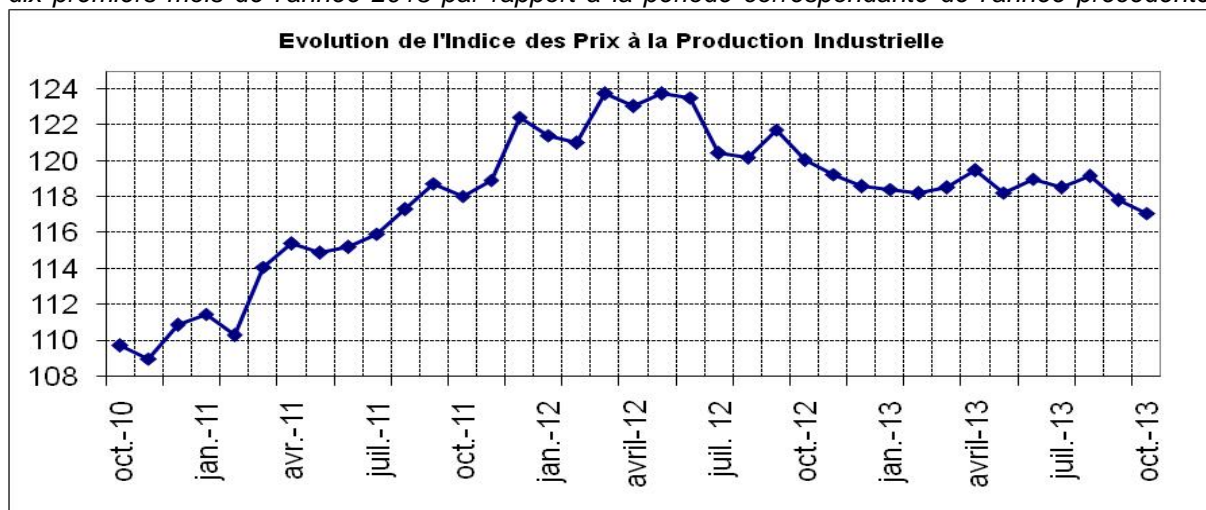


Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Un repli des prix à la production industrielle

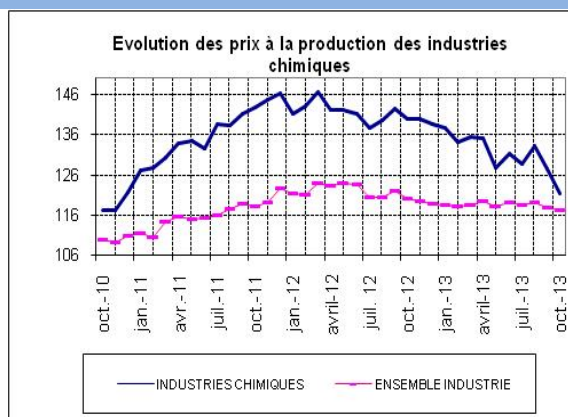
L'activité industrielle en octobre 2013 est marquée par une baisse de 0,6% des prix à la production, imputable notamment à une réduction des prix à la production des industries chimiques, du papier et du carton ainsi que des industries mécaniques. En revanche, les industries des matériaux de construction et les industries alimentaires ont enregistré une hausse de leurs prix à la production. Au même moment, il est noté une stagnation des prix à la production des industries textiles et du cuir, extractives, de production d'énergie ainsi que des autres industries manufacturières. Par rapport à octobre 2012, les prix à la production industrielle ont reculé de 2,5%. Ils ont baissé de 2,8% sur les dix premiers mois de l'année 2013 par rapport à la période correspondante de l'année précédente.



ANALYSE SECTORIELLE

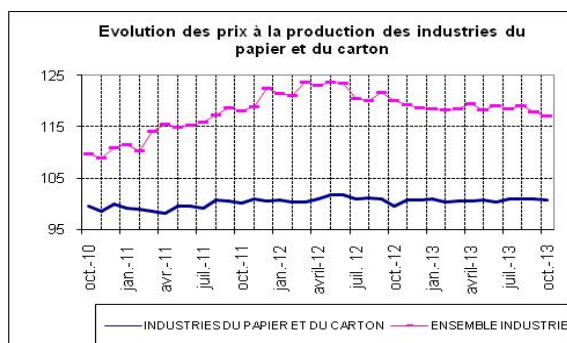
Un recul des prix à la production des industries chimiques

Par rapport au mois précédent, les prix à la production des industries chimiques se sont réduits de 4,9% en octobre 2013, sous l'effet essentiellement de la diminution des prix des produits chimiques de base (-15,1%). Comparés à octobre 2012, ils ont baissé de 13,4%. Sur les dix premiers mois de l'année 2013, les prix ont fléchi de 7,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



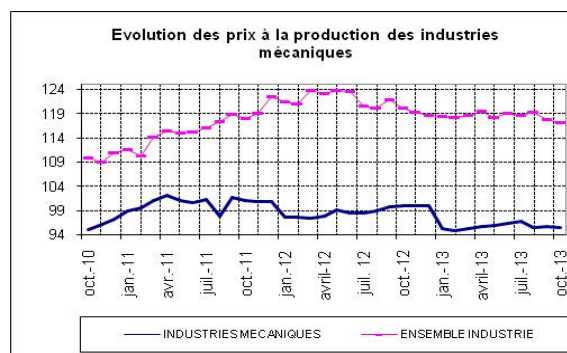
Une réduction des prix à la production des industries du papier et du carton

Après la stabilité notée au mois précédent, les prix à la production des industries du papier et du carton se sont repliés de 0,3 % en octobre 2013. Ils ont crû de 1,0% par rapport à octobre 2012. Sur les dix premiers mois de 2013, ils ont diminué de 0,2% par rapport à ceux de la période correspondante de 2012.



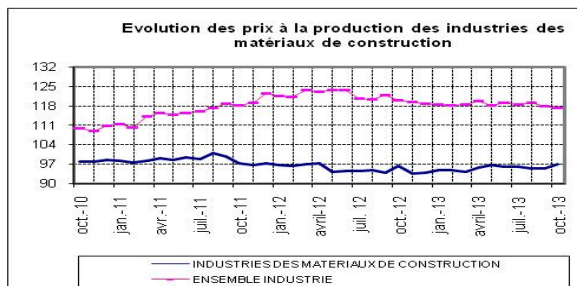
Un repli des prix à la production des industries mécaniques

Les industries mécaniques ont vu leur prix à la production décroître de 0,2%, en raison notamment de la diminution des prix à la production des ouvrages en métaux (-0,8%). Comparés à ceux d'octobre 2012, les prix à la production des industries mécaniques ont déchu de 4,5%. Sur les dix premiers mois de 2013, ils ont diminué de 2,9% par rapport à ceux de la période correspondante de 2012.



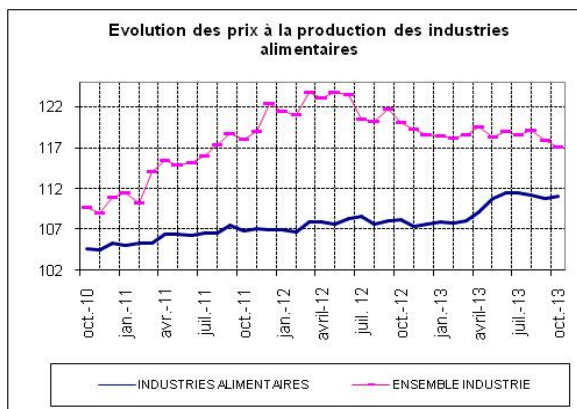
Un accroissement des prix à la production des industries des matériaux de construction

Les prix à la production des industries des matériaux de construction ont connu une hausse de 1,7 % par rapport au mois précédent. En variation annuelle, ils se sont relevés de 0,7 %. Sur les dix premiers mois de 2013, ils ont augmenté de 0,1 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2012.



Une hausse des prix à la production des industries alimentaires

Après la baisse notée au mois précédent, les prix à la production des industries alimentaires se sont bonifiés de 0,3% en octobre 2013. L'augmentation des prix des produits issus de la transformation et de la conservation de poissons crustacés et mollusques explique principalement cette évolution. Par rapport à octobre 2012, ils ont progressé de 2,7%. Sur les dix premiers mois de 2013, ils ont affiché une hausse de 2,0% par rapport à ceux de la période correspondante de 2012.



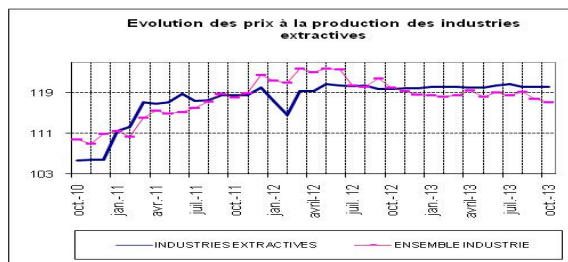
Une stagnation des prix à la production des industries textiles et du cuir

Les prix à la production des industries textiles et du cuir sont demeurés stables en octobre 2013. Par rapport à octobre 2012, ils ont baissé de 7%. Sur les dix premiers mois de 2013, ils se sont minorés de 10,3% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



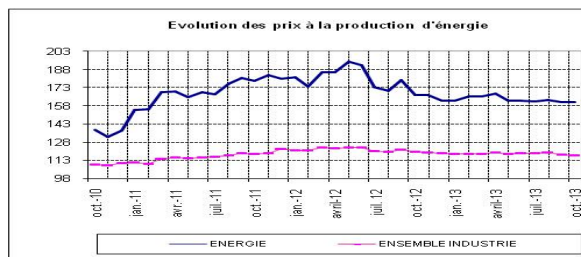
Un niveau inchangé des prix à la production des industries extractives

En octobre 2013, les prix à la production des industries extractives sont restés fixes par rapport au mois précédent. En variation annuelle, ils ont augmenté de 0,4%. Sur les dix premiers mois de 2013, ils ont crû de 0,8% par rapport à ceux de la période correspondante de 2012.



Une stabilité des prix à la production d'énergie

Les prix à la production d'énergie sont demeurés stables en octobre 2013 par rapport au mois précédent. Par rapport à octobre 2012, ils ont reculé de 3,5%. Sur les dix premiers mois de 2013, ils ont connu une hausse de 9,4% par rapport à ceux de la période correspondante de 2012.



Une fixité des prix à la production des autres industries manufacturières

Les prix à la production des autres industries manufacturières sont demeurés inchangés en octobre 2013 par rapport au mois précédent. Comparés à ceux d'octobre 2012, ils ont augmenté de 0,1%. Sur les dix premiers mois de 2013, ils se redressés de 0,2% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond	oct.-12	nov.-12	déc.-12	jan.-13	févr.-13	mars-13	avril-13	mai-13	juin-13	juil.-13	août-13	sept.-13	oct.-13	oct.-13/ sept.-13	10 mois 2013/ 10 mois 2012	oct.-13/ oct.-12	Moy. 10 mois 2012	Moy. 10 mois 2013
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	119,7	119,8	119,8	120,1	120,1	120,1	120,0	120,0	120,4	120,7	120,2	120,2	120,2	0,0	0,8	0,4	119,2	120,2
Extraction de phosphate	16	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	0,0	0,4	0,6	108,0	108,4
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	150,5	151,0	151,0	152,0	152,0	152,0	151,6	151,6	152,2	153,2	151,3	151,3	151,5	0,1	2,1	0,7	148,8	151,9
Extraction ou production de sel et de natron	15	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	0,0	0,0	0,0	107,5	107,5
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	108,2	107,4	107,7	108,0	107,8	108,1	109,2	110,8	111,4	111,4	111,1	110,8	111,1	0,3	2,0	2,7	107,8	110,0
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	117,9	109,9	110,3	109,5	108,9	109,3	120,2	117,1	122,0	122,9	121,5	117,9	121,9	3,4	0,4	3,4	116,6	117,1
Fabrication de corps gras alimentaires	48	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	0,0	1,7	0,0	113,2	115,1
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	115,9	115,9	117,7	115,4	115,1	115,1	115,1	115,1	115,6	115,6	115,5	115,5	115,1	-0,3	0,2	-0,7	115,1	115,3
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	119,9	120,4	116,3	120,2	115,1	115,1	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	0,0	-5,2	-3,0	122,8	116,5
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0	107,2	107,2
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	0,0	0,0	0,0	98,6	98,6
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	0,0	0,0	0,0	96,4	96,4
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	115,8	115,2	114,8	114,7	115,1	119,8	122,6	124,8	126,3	125,3	122,0	121,4	120,8	-0,5	3,5	4,3	117,2	121,3
Fabrication de boissons	36	113,8	113,8	113,8	114,5	114,5	114,5	114,5	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	0,0	11,2	18,0	113,7	126,4
Fabrication de produits à base de tabac	18	100,0	100,0	100,0	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	14,1	14,1	100,0	114,1
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	112,4	112,4	112,4	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	0,0	-10,3	-7,0	116,5	104,5
Egrenage de coton	13	114,1	114,1	114,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	0,0	-11,5	-7,9	118,7	105,1
INDUSTRIES DU BOIS	1	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	0,0	0,0	0,0	99,6	99,6
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	99,6	100,8	100,8	100,8	100,3	100,6	100,5	100,7	100,4	100,9	100,9	100,9	100,6	-0,3	-0,2	1,0	100,8	100,7
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	139,8	139,7	138,4	137,5	134,0	135,3	135,0	127,7	131,3	128,8	133,1	127,4	121,1	-4,9	-7,4	-13,4	141,5	131,1
Raffinage pétrolier	47	200,0	196,7	194,2	191,6	193,4	195,5	193,3	186,9	187,9	186,8	205,5	185,6	182,3	-1,8	-3,4	-8,8	197,5	190,9
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	95,5	95,5	95,5	97,3	97,2	94,2	94,2	94,2	94,0	94,0	94,0	94,0	92,8	-1,3	-0,6	-2,9	95,2	94,6
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	-5,3	0,0	103,8	98,3
Fabrication de peinture et vernis	10	107,9	109,1	120,0	120,0	120,0	120,0	122,5	120,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	0,0	7,9	-5,5	103,1	111,2
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	89,7	93,6	87,4	84,5	83,3	83,7	87,5	86,7	86,7	86,7	79,8	61,3	63,7	4,0	-0,9	-29,0	81,1	80,4
Fabrication de produits en matières plastiques	13	96,7	98,0	98,0	93,4	96,1	93,4	98,4	98,4	99,9	99,9	92,3	94,1	93,4	-0,8	1,2	-3,4	94,8	95,9
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	96,4	93,4	93,9	94,8	94,9	94,3	95,9	96,6	96,0	96,0	95,5	95,5	97,0	1,7	0,1	0,7	95,6	95,6
INDUSTRIES MECANIQUES	28	100,0	100,0	100,0	95,3	94,8	95,3	95,6	95,9	96,2	96,7	95,4	95,7	95,5	-0,2	-2,9	-4,5	98,5	95,7
Produits de la sidérurgie	9	110,2	110,2	110,2	99,5	98,1	100,2	100,9	101,6	101,6	103,2	102,2	101,9	101,9	0,0	-4,9	-7,5	106,3	101,1
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	97,3	97,3	97,1	99,2	99,1	98,6	99,1	99,1	100,4	100,4	96,8	98,2	97,4	-0,8	2,4	0,2	96,5	98,8
Fabrication de machines et matériels électriques	8	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	0,0	0,0	0,0	98,2	98,2
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	72,6	72,6	72,6	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	-38,0	-38,0	72,6	45,1
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,2	0,1	102,0	102,2
ENERGIE	141	166,9	166,9	162,3	162,3	165,5	165,8	168,0	162,4	162,4	161,7	162,6	161,1	161,1	0,0	-9,4	-3,5	180,3	163,3
Production et distribution d'électricité	82	200,9	200,9	193,0	193,0	198,6	199,0	202,9	193,1	193,1	192,0	193,6	190,9	190,9	0,0	-13,1	-5,0	224,0	194,7
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0	119,6	119,6
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	120,1	119,3	118,6	118,4	118,2	118,5	119,5	118,2	119,0	118,6	119,2	117,8	117,1	-0,6	-2,8	-2,5	121,9	118,5

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Moussa THIAM**

Equipe de rédaction : **Moussa THIAM, Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE, Babacar DIOP et Birama MBAYE**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15